

Émission : 12-10-2020

Mise à jour : 14-10-2021

Directive ministérielle

DGAUMIP-
009.REV6

Catégorie(s) :
✓ Directives cliniques
✓ Urgence

Directives services d'urgence

Remplace la
révision 5 émise le
2 août 2021

Expéditeur :	Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction des services d'urgence (DSU)
--------------	---



Destinataires :	– PDG et PDGA des CISSS, CIUSSS et établissements non fusionnés; – Directeurs des services professionnels (DSP); – Gestionnaires et chefs médicaux des urgences.
-----------------	--

Directive	
Objet :	Cet envoi contient une mise à jour des directives cliniques spécifiques aux services d'urgence dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez ci-joint l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence (Annexe 1) qui a été mis à jour à la suite des nouvelles directives de l'INSPQ.
Mesures à implanter :	✓ Application des modifications apportées à l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources	
Notes importantes : Ces recommandations sont matière à changement ou à éclaircissement au fur et à mesure de l'évolution de la situation.	
Direction ou service ressource :	Direction des services d'urgence Courriel : dsu@msss.gouv.qc.ca Téléphone : (514) 864-3215
Documents annexés :	✓ Annexe 1 – Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence – COVID-19 ✓ Annexe 2 – Outil d'orientation pour le filtrage à l'urgence

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par
La sous-ministre adjointe,
Lucie Opatrny

Lu et approuvé par
La sous-ministre,
Dominique Savoie